



Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie, **SALLE du CONSEIL MUNICIPAL**,  
en séance ordinaire

**Le lundi 18 mai 2026 à 19h30**

**ORDRE DU JOUR :**

- Approbation du procès-verbal de la séance du 22 avril 2026
- Délibération des délégations du conseil municipal au maire
- Délibération des frais de déplacements des agents
- Subvention attribuée au CCAS
- Délibération convention de mise à disposition de locaux sur le site de Vesvre
- Désignation des membres de la commission communale des impôts directs
- Questions diverses